

DEC120921DR17

**Décision portant nomination de Robert Boisliveau aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS (ACMO)**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

**Vu** l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

**Vu** la décision n° DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6597, intitulée Institut de recherche en Communications et Cybernétique de Nantes, dont le directeur est Michel Malabre ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 02 février 2012 ;

Considérant que M. Robert Boisliveau a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par la Délégation Régionale Bretagne - Pays de la Loire du CNRS du 17 novembre 2004 au 19 novembre 2004 et du 19 janvier 2005 au 21 janvier 2005 ;

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Robert Boisliveau, Ingénieur d'études de 1<sup>ère</sup> classe, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n°6597, à compter du 01 janvier 2012.

M. Robert Boisliveau exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Robert Boisliveau, est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

## **Article 2**

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Nantes, le 29 février 2012

Le directeur de l'unité

Michel Malabre

Visa du délégué régional du CNRS

André Quinquis

Visa du directeur de l'Ecole Centrale de Nantes

Patrick Chedmail